

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1538

présenté par
Mme Rist, rapporteure

ARTICLE 4

À l'alinéa 9, substituer au mot :

« leurs »

le mot :

« leur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.